

## RÉUNION DU 15 NOVEMBRE 2017

### Présences :

Rachelle Croteau, administratrice (poste n° 1)  
Guy Goupil, administrateur (poste n° 2)  
Mario Gosselin, secrétaire-trésorier (poste n° 4)  
Jean-Paul Marcoux, président (poste n° 5)  
Ginette Labrie Mercier, vice-présidente (poste n° 6)  
Mario Faucher, administrateur (poste n° 7)  
formant quorum sous la présidence de Jean-Paul Marcoux.

Clémence Nadeau, membre nommée d'office représentant la municipalité de Saint-Ferdinand et  
Denise Grenier, secrétaire en appui au CDPE, assistent à la réunion sans droit de vote.

### Absence motivée :

Roger Paquet, administrateur (poste n° 3)

### 1 Ouverture de la réunion, lecture et adoption de l'ordre du jour

La réunion est ouverte à 19 h par le président, Jean-Paul Marcoux.

#### Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption et suivi du procès-verbal de la session du 18 octobre 2017
3. Correspondance
4. Paiement de factures
5. Aide financière en vertu de la politique du CDPE *Mesures incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4.*
6. Programme *AccèsLogis Québec*
7. Prévisions budgétaires révisées
8. Date de la prochaine rencontre
9. Affaires diverses
10. Fermeture de la session

2017-64 Sur proposition de Rachelle Croteau  
Appuyée de Guy Goupil  
Que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité**

### 2. Adoption et suivi du procès-verbal de la session du 18 octobre 2017

2017-65 Sur proposition de Ginette Labrie Mercier  
Appuyée de Mario Faucher

Que l'on adopte le procès-verbal de la session du 18 octobre 2017.

#### Suivi du procès-verbal

Une lettre a été envoyée à M. Yannick Dubois pour l'inviter à prendre rendez-vous avec le conseil d'administration du CDPE afin de nous présenter, lors d'une de nos rencontres régulières, son projet avec croquis, plan d'affaires etc.

**Adopté à l'unanimité.**

### 3. Correspondance

La correspondance reçue sera traitée lors de points spécifiques de l'ordre du jour s'y rattachant.

### 4. Paiement de factures

2017-66 Sur proposition de Rachelle Croteau  
Appuyée de Guy Goupil  
Que le CDPE approuve le paiement des factures suivantes:

- facture n° 2017-9 de Denise Grenier pour ses honoraires de secrétariat pour la préparation et le suivi de la session 15 novembre 2017, pour un montant de 500\$;
- remboursement à Denise Grenier de frais de postes (2,07 \$ - envoi au GRT de documents reçus de Revenu Québec) et de papier 8.5 x 11 (5.72 \$) pour un total de 7,79 \$;
- remboursement à Jean-Paul Marcoux de frais de déplacement pour une rencontre de coordination (dossier AccèsLogis Québec) au bureau de l'architecte, à Thetford Mines, le 27 octobre 2017 au montant de 24,84 \$.

Le total des factures et des dépenses pour le mois de septembre est de **532.63\$**.

Denise Grenier nous informe du solde apparaissant au Relevé de compte du 31 octobre 2017 soit 43 293.89\$. Elle précise que 11 chèques étaient en circulation dans le cadre des activités régulières du CDPE (pour un total de 5 113.91\$) et qu'un l'était dans le dossier Éoliennes de l'Érable.

Par ailleurs, elle nous mentionne qu'un chèque au montant de 32,515,45\$ a été déposé par erreur dans le compte de la Caisse Populaire pour le projet Villa Versant du Lac. La correction sera effectuée et ce montant sera intégré dans le relevé de compte du CDPE du mois de décembre 2017.

**Adopté à l'unanimité**

### 5. Programme *AccèsLogis Québec*.

Jean-Paul nous donne les derniers développements dans ce dossier.

Denise Grenier nous informe que du solde du compte à la Caisse Desjardins du Carrefour des Lacs au 30 septembre, soit 40 555.83\$. (chèque de 32,515.15 - remise du solde du prix de vente a été déposée par erreur dans ce compte, il sera transféré dans le compte régulier du CDPE. Le solde réel est donc de 8040.68 \$)

2017-67 Sur proposition de Mario Faucher  
Appuyée de Rachelle Croteau

ATTENDU QUE la mission du Comité de promotion économique (CDPE) ne permet pas d'intégrer des locataires sur son conseil d'administration tel que requis pour le programme AccèsLogis;

ATTENDU QUE le projet d'hébergement nécessite un organisme autonome;

ATTENDU QU'un nouvel organisme a été créé spécifiquement pour gérer ce projet d'hébergement, soit «Villa Versant du Lac »;

ATTENDU QUE le CDPE a reçu des sommes spécifiques pour le projet et que des dépenses ont été payées;

Que le Comité de promotion économique de St-Ferdinand (CDPE) cède le projet d'hébergement à «Villa Versant du Lac » et transfère le solde du compte bancaire 20274-15296 au compte bancaire de la Villa Versant du Lac et que, dans le cadre du projet, tout autre somme reçue devra être transférée et les dépenses refacturées à l'organisme Villa Versant du Lac.

**Adopté à l'unanimité**

**6. Aide financière en vertu de la politique du CDPE *Mesures incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4***

**V4-2016-2 Mme Karine McMahon**

Madame McMahon arrive à 20h00

Madame McMahon désire rencontrer les membres du comité du CDPE afin de leur faire part d'éléments complémentaires et d'explications relativement à sa demande de subvention du 22 juin 2016, laquelle le CDPE avait refusée car le critère *terrain vacant* n'était pas respecté.

Mme Mc Mahon quitte à 20h25

**V4-2017-11 Mme Mireille Massicotte**

Suite à un appel de Mme Massicotte qui s'est vu refuser l'aide financière en vertu de la politique *Mesure incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4*, une discussion doit avoir lieu, lors d'une prochaine rencontre, concernant une zone grise dans les critères d'admissibilité pour ce volet.

**V4-2016-10 Francesca Fortier et Donovan Guin**

2017-68 Sur proposition de Mario Gosselin  
Appuyée de Mario Faucher

Que le CDPE autorise le versement de l'aide financière pour la première année de la subvention, pour un montant de 351.67 \$ soit 35% des taxes municipales générales pour l'année 2017, puisque toutes les exigences de la politique *Mesures incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4*, sont respectées.

**Adopté à l'unanimité**

**7. Prévisions budgétaires**

Denise Grenier nous remet les prévisions des dépenses révisées pour 2017.

**8. Date de la prochaine rencontre**

Afin de remercier les membres du conseil d'administration pour leur implication bénévole au sein du Comité de promotion économique de Saint-Ferdinand, un souper aura lieu le 14 décembre au Manoir du Lac William. Les conjoints et conjointes sont également conviés à cette marque de reconnaissance ainsi que les membres du conseil d'administration et les représentants municipaux qui ont quitté en 2017.

La date de la prochaine rencontre régulière du conseil d'administration sera décidée ultérieurement.

**9. Affaires diverses**

Aucun point n'a été soulevé.

**10. Fermeture de la session**

2017-69 Sur proposition de Ginette Labrie Mercier

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, que la présente session soit levée à 21 h 55.

**Adopté à l'unanimité**

---

JEAN-PAUL MARCOUX  
président

---

MARIO GOSSELIN  
secrétaire-trésorier